

Arrêté du 26 septembre 2002 modifiant la liste des membres de l'instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels

NOR : *DEV0210340A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu l'arrêté du 25 mai 2001 instaurant une instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2001 portant désignation des membres de l'instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels ;

Sur proposition du vice-président du conseil général du génie rural des eaux et des forêts,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Emmanuel Robert de Saint Vincent, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, est désigné au sein de l'instance de conseil et d'appui technique en remplacement de monsieur Eric Lafont.

Article 2

Le directeur de la prévention des pollutions et des risques et le vice-président du conseil général du génie rural, des eaux et des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 26 septembre 2002.

Pour la ministre et par
délégation :
*Le directeur de la prévention
des pollutions et des risques,
délégué aux risques majeurs,
P. Vesseron*